



Communiqué de Presse

L'État et les régions de France signent une Charte nationale des IDE pour mieux détecter et accompagner les investisseurs étrangers

Paris, le 23 janvier 2019

Le Président de la République Emmanuel Macron et le gouvernement ont réuni hier, à Versailles, avec l'aide de Business France, de la DG Trésor, du CGET et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 150 dirigeants de groupes français et étrangers pour des entretiens bilatéraux et des ateliers sur l'attractivité française en matière d'investissements internationaux. À l'occasion de ce Sommet *Choose France 2019*, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, Nathalie Loiseau, Ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes, et Régions de France représentée par Valérie Pécresse (Ile-de-France), Renaud Muselier (Sud Provence Alpes Côte-d'Azur) et Harold Huwart (Centre Val de Loire), ont signé une Charte nationale des investissements directs étrangers (IDE). La séquence a été animée par Christophe Lecourtier, directeur général de Business France, en présence d'un grand nombre de dirigeants de groupes étrangers.

Au travers de cette Charte, l'Etat, ses opérateurs et les collectivités territoriales s'engagent à mettre tout en œuvre pour être à la disposition des investisseurs étrangers, et faciliter et accélérer leurs projets. Concrètement, elle renforce le partenariat existant entre l'État, Business France, les régions françaises et leurs Agences régionales de développement (ARD). Elle précise les modalités de prospection et d'accompagnement des investisseurs étrangers, depuis l'identification du projet à l'étranger jusqu'à sa réalisation sur le territoire français, en mobilisant tous les acteurs locaux et nationaux en faveur de l'attractivité de la France et de ses territoires.

L'attraction des investissements étrangers en France est un enjeu économique et social de premier plan pour le pays comme pour les régions, puisque les entreprises étrangères installées dans l'Hexagone contribuent pour 21% à l'emploi dans l'industrie, à 20% dans la R&D, et pèsent 30 % des exportations françaises. En tout, plus d'un salarié français sur 10 travaille pour l'une des 28 000 entreprises étrangères présentes en France. La compétition internationale est rude pour attirer les nouveaux flux d'investissements directs étrangers. Ces flux créent ou maintiennent des dizaines de milliers d'emplois chaque année. La qualité de l'accueil des investisseurs étrangers et l'accompagnement public pour la concrétisation rapide des projets sont des facteurs d'attractivité déterminants dans les classements internationaux.

En 2018, le partenariat entre Business France et les agences régionales de développement (ARD) s'est traduit par la diffusion aux régions françaises de 1800 projets d'investissement, la remise aux investisseurs étrangers de plus de 1200 offres territoriales d'implantation et l'organisation de 1300 visites d'investisseurs en France.

La déclinaison en région de cette charte nationale permettra d'aller plus loin dans l'accompagnement et le suivi des projets. Et ce, afin de valoriser les territoires à l'international, faciliter l'implantation d'entreprises étrangères et les projets d'extension ou réinvestissement. La Charte permettra également de concourir au financement des startups, PME et ETI françaises, de grands projets d'aménagements immobiliers ou d'infrastructures, ainsi qu'à l'internationalisation des écosystèmes locaux de la tech.

Enfin, la Charte optimisera l'offre d'accueil nationale et régionale des talents étrangers et de leurs familles dans les territoires, notamment au travers de la plateforme welcometofrance.com.

QUI SOMMES-NOUS ?

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française.

Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Business France dispose de 1500 collaborateurs situés en France et dans 62 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr @businessfrance www.welcometofrance.com

Contact presse : severine.decarvalho@businessfrance.fr – Tel : 01.40.74.73.88